

# Les Agents Techniques Polyvalents dans les lycées



- ✘ 1er janvier 2007 : intégration de 3500 agents à la Région
  - ✘ Dont 1/3 d'agents techniques polyvalents
  
- ✘ Apparition de nouveaux risques pour l'Employeur
  - ✘ Travaux de peinture
  - ✘ Travaux de plomberie
  - ✘ Travaux de menuiserie
  - ✘ Travaux de revêtement et finition
  - ✘ Travaux d'espaces verts
  
- ✘ Des règles de sécurité pas complètement appliquées

- Création de 2 poste d'ingénieurs sécurité
- Mise en place d'un suivi médical
- Audit sur la conformité des locaux
- Mise en place de la démarche du Document Unique
- Accès aux formations sécurité lié aux postes de travail
  - Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES)
  - Habilitation électrique
  - Formation monteur échafaudage

- Les formations en Hygiène et Sécurité sont relatives aux obligations de l'employeur dans les secteurs suivants :
  - Habilitations électriques,
  - Préparation aux CACES et engins de levage,
  - Montage, démontage et stockage échafaudage,
  - Risque travaux en hauteur,
  
- 54 % des formations mises en œuvre au profit des agents des lycées
- Plus de 1600 agents formés

- Accueil nouveaux arrivants
- Formations sécurité / Sensibilisation
- Suivi médical

**Individu**

**Tâche**

- Consignes de travail
- Habilitations
- Plans de prévention,
- Permis de feu

- Achats, commandes EPC, EPI
- Maintenance EPC, EPI
- Contrôles réglementaires EPC, EPI

**Matériel**

**Milieu**

- Maintenance des bâtiments (extincteurs...)
- Contrôles réglementaires bâtiment
- Exercices d'évacuation, consignes incendie
- Secouristes

- Politique sécurité de la collectivité, CHS,
- Évaluation des risques (document unique),
- Ergonomie
- Gestion des accidents
- Visites chantier, bâtiment